

Il est maintenant intéressant de constater qu'une deuxième fédération anglaise s'organise sur le continent nord-américain. L'organisation d'une fédération comporte de nombreuses difficultés. Dans la pureté primitive de leurs analyses, certains hommes d'étude ont déclaré que le Canada n'était pas une fédération, mais une quasi-fédération. En tout cas, ce n'est pas le moment de s'arrêter à de telles subtilités constitutionnelles. On peut dire, selon moi, que le progrès du Canada depuis 1867 nous fait penser beaucoup à la nouvelle Fédération du Sud. En effet, nous avons à peu près la même population en 1867, soit environ 3 millions. Nos progrès n'ont peut-être pas été ce qu'espéraient certains de nos premiers hommes d'État, mais ils ont été magnifiques.

Nous espérons que les Antilles progresseront sur le plan politique et qu'un jour viendra où nous les accueillerons dans le Commonwealth. J'ai été très heureux d'être présent aux Nations Unies lorsque le dernier membre du Commonwealth y a été admis l'an dernier. Je veux évidemment parler de la Fédération de Malaisie. En soi, l'entrée d'une monarchie dans le Commonwealth est quelque chose de nouveau. Ce matin, nous avons eu le plaisir d'entendre le discours qu'a prononcé le chef éminent d'un autre grand État membre du Commonwealth, le Ghana.

Je voulais parler ici de ce que pensent les Antilles des relations entre le Canada et les Antilles anglaises et je voulais citer les paroles de sir Grantley Adams qu'un député vient de consigner au compte rendu. J'imagine que les relations du Canada, ou de l'Amérique du Nord britannique, et des Antilles constituent l'un des chapitres les plus romanesques de notre histoire. La région est évidemment très ancienne, puisqu'on peut la retracer jusqu'à l'époque de Christophe Colomb. Nous avons tous lu et entendu beaucoup de choses, surtout dans notre enfance, sur l'époque de la mer des Antilles, les vieux loups de mer anglais et les capitaines néo-écossais.

Dans l'Île du Prince-Édouard, nous pouvons remonter jusqu'aux beaux jours des navires de bois et des hommes d'acier, comme on dit. Nous avons des navires et des capitaines qui faisaient le commerce avec les Antilles anglaises et transportaient aux quatre coins du monde les produits de cette région. L'honorable député d'Ottawa-Ouest a mentionné certains résultats obtenus par le parti libéral à l'égard du commerce entre le Canada et les Antilles anglaises, mais une revue du passé indique que l'expansion du commerce

entre les deux régions n'a été l'œuvre exclusive d'aucun parti politique. Dès 1855, c'est-à-dire avant la confédération, une mission commerciale canadienne qui était allée aux Antilles anglaises avec l'espoir d'y stimuler et favoriser le commerce s'est heurtée à l'opposition du ministre des Colonies parce qu'elle contrevenait à la politique de libre-échange qui régnait alors au sein de l'Empire britannique.

Un des premiers gestes de sir John A. Macdonald a été de nommer au nombre de ses conseillers, sir Francis Hincks, spécialiste des questions antillaises. Au cours des années qui ont suivi 1880, diverses régions des Antilles ont fait des offres sérieuses et significatives non seulement de libre-échange ou d'union économique, mais aussi d'union politique de leur pays au Canada. Il va sans dire que l'industrie privée s'y est développée peu à peu et qu'une succursale d'une banque canadienne s'y est ouverte en 1889. Il y en a beaucoup aujourd'hui.

En 1912, sous le gouvernement de sir Robert Borden, le premier accord commercial a été conclu entre les Antilles anglaises et le Canada. A cette époque l'événement ne paraissait pas très important aux yeux de certains. Un membre de l'opposition, qui n'était pas des provinces Maritimes, déclara que cela ne signifiait pas grand chose. Il dit:

On vient de conclure un accord qui ne peut équivaloir tout au plus qu'à une affaire de menue monnaie pour le Canada.

Certains pensaient que la végétation des Antilles était si luxuriante qu'il suffisait d'ouvrir la bouche pour que des fruits y tombent des arbres. Ce n'était pas une très juste perception des choses. Sir Robert Borden a déclaré:

Non seulement j'espère mais je crois que, dans un prochain avenir, notre commerce avec les Antilles s'accroîtra de beaucoup.

C'était en 1912. Il a eu raison, cette fois, comme tant d'autres fois, d'ailleurs. En 1920, l'ancien accord a fait place à quelque chose d'un peu plus étendu, grâce auquel les Antilles anglaises participaient davantage à la préférence britannique. Puis, comme l'a dit l'honorable député, en 1925, ont été négociés des accords qui sont entrés en vigueur en 1927. Ils donnent à nos relations commerciales avec les Antilles anglaises la forme qu'elles ont actuellement. Ces relations commerciales ont passé par des hauts et des bas, mais dans l'ensemble, elles ont été très satisfaisantes.

En 1957, nous avons exporté vers cette région pour 40 millions de dollars et nous en avons importé pour \$58,500,000. C'est par ordre d'importance le second marché du Commonwealth et le dixième de nos débouchés mondiaux.